



ÉCHELLES : L + S urbaine / architecturale
REPRÉSENTANT ÉQUIPE : architecte, urbaniste ou paysagiste
LOCALISATION : Champigny-sur-Marne, EPT Paris-Est Marne et Bois, Métropole du Grand Paris.
POPULATION : Champigny-sur-Marne 76 500 hab.
SITE D'ÉTUDE : 150 ha **SITE DE PROJET :** 15 ha
SITE PROPOSÉ PAR : Ville de Champigny-sur-Marne, EPAMARNE avec l'EPT Paris-Est Marne et Bois.
AUTRES ACTEURS IMPLIQUÉS : Conseil Départemental, privés.
PROPRIÉTAIRE(S) DU SITE : EPAMARNE, acteurs privés.
SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Études de conception urbaine, maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère.

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE ?
 La VDO désigne un projet de liaison autoroutière abandonné. Ce corridor a été préservé de l'urbanisation pendant trente ans du fait du gel des terrains. Il constitue une vaste ressource foncière et écologique et révèle de nouveaux enjeux de mobilités et d'accessibilité locale et métropolitaine. Le site EUROPAN correspond à une séquence de la VDO sur la commune de Champigny, autrefois occupé par un bidonville issu de l'afflux de réfugiés portugais dans les années 1960. Il interroge le devenir d'un territoire à reconquérir par ses franges, marquées par les arrières de zones d'activités monofonctionnelles. Comment réactiver ce territoire pour en faire un vecteur de requalification et d'intensification urbaine ? Comment transformer un délaissé en un espace productif en limitant la consommation du sol ? Le défi consiste en effet à résoudre un paradoxe entre préservation écologique et insertion de nouveaux usages et de nouvelles activités en dessinant la ville de demain.

STRATÉGIE DE LA COLLECTIVITÉ
 En partenariat avec l'État qui se libère des terrains, les collectivités et l'EPAMARNE élaborent une stratégie d'aménagement à partir d'une nouvelle ligne de transport public (ALTIVAL) reliée au réseau du Grand Paris Express. La Ville de Champigny souhaite impulser une dynamique de requalification et de mutation de ses zones d'activités anciennes tout en reconstituant une façade active tournée sur la RD10 prolongée qui accueillera le projet ALTIVAL en 2024. Il s'agit de donner une nouvelle attractivité au site pour les opérateurs économiques et les habitants avec l'objectif d'y développer de nouveaux emplois avec l'accueil d'une diversité d'activités productives et de services. L'aménagement de ce site est également l'occasion de rétablir des liaisons est-ouest et un réseau de mobilités douces entre les rives de l'ex-VDO tout en valorisant le paysage d'un corridor vert à l'échelle de l'Est parisien.



Résidence du Plateau



ZA des Grands Godets

DESCRIPTION DU SITE

Dans les années 1960 et jusqu'en 1972, le quartier du Plateau a été occupé par le plus grand bidonville de France où s'était établie une importante communauté portugaise. Le centre-ville de la commune est situé à environ 30 minutes à pied à l'ouest du site. Au sud de la voie Sonia Delaunay, les terrains de la VDO bordant le quartier des Mordacs sont actuellement en friche. Au nord, le découpage spontané de petites parcelles et de jardins est hérité de la période du bidonville. Des zones d'activités se sont progressivement constituées des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990. Au nord du parc du Plateau, la société du Grand Paris aménage un site de maintenance et de remisage (SMR) du Grand Paris Express. À l'est, le quartier des Mordacs est un ensemble d'habitat collectif réalisé dans les années 1960 qui a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Accueillir une nouvelle accessibilité métropolitaine : la réalisation du projet ALTIVAL et la prolongation de la RD10 est le principal vecteur de réactivation du site et de réintroduction d'une mixité d'usages au voisinage des stations de transport en commun. Les acteurs locaux souhaitent redonner au secteur une nouvelle attractivité en développant la mixité activités - services - habitat, en réfléchissant aux usages de la façade sur le futur boulevard (RD10 prolongée) en termes d'animation, d'espaces publics et de services ou commerces.

Recomposer un territoire morcelé : la mixité urbaine peut s'organiser à l'échelle d'un territoire morcelé par la remise en connexion des usages en présence tout en confortant la vocation économique des rives et la

réintégration de ces terrains dans une dynamique de projet. Les activités à développer relèvent majoritairement du secteur productif (petites et moyennes entreprises, formes évolutives et modulables, en capacité de répondre aux besoins d'entreprises de différentes tailles et à des étapes différentes de leur développement).

Intensifier en composant avec les ressources du site : Comment réintégrer des zones d'activités au bâti vieillissant ou obsolète dans une dynamique d'ouverture et de requalification ? Quels nouveaux lieux de vie proposer pour les reconnecter à la ville ? Comment permettre l'évolution de ce tissu en intégrant de nouvelles formes de mobilité, de service ou de partage ? Comment l'insertion architecturale, paysagère et environnementale de nouvelles activités peut-elle préserver les fonctionnalités d'un corridor vert d'échelle métropolitaine ?



Friche de la VDO à proximité de la voie Sonia Delaunay



Résidence du Plateau



Friche de la VDO



ZA des Grands Godets - rue Marcel Paul

